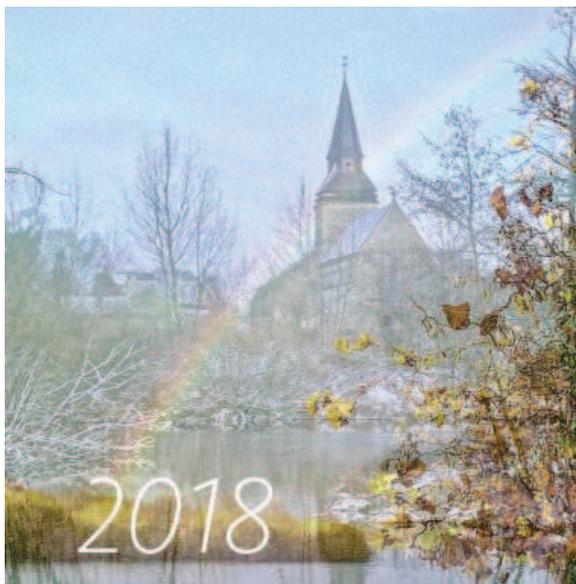


N° 24

## LE CANARD DE FALVY

JOURNAL ANNUEL - JANVIER 2018

*Ce numéro est consultable sur le site "vivre à falvy"*



*L'équipe Municipale se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de Bonne Année 2018 -*

*Meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite professionnelle et personnelle pour vous et l'ensemble de vos proches.*

J'en profite pour remercier personnellement mes adjoints et conseillers pour leur assiduité aux réunions et le travail fourni. Il est très agréable pour un Maire de travailler avec sérénité et dans un climat de confiance, ce qui n'est pas le cas dans toutes les instances.

Je souhaiterais également remercier le Président de l'Association « Culture et Loisirs », M. BOUBERT Didier et toute son équipe de bénévoles pour le travail réalisé pour organiser les manifestations. J'espère de tout cœur que les habitants du village feront un effort pour participer aux événements organisés par cette association. Au-delà des divers réseaux sociaux ou moyens de communication modernes, cette association a vraiment la légitimité de faire se rencontrer les gens du village, pour mieux se découvrir ou se connaître et donc mieux vivre ensemble.

Frédéric LECOMTE ,Maire

### ANNEE 2017

#### Nouvelles règles pour la commune

Avec la loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le CCAS (Centre Communal d'action Sociale) est devenu facultatif pour les communes de moins de 1500 habitants. Si nous gardions le CCAS en l'état, nous prenions le risque avec l'éventuelle création d'un

CIAS (Centre Intercommunal d'action sociale) de voir partir les biens de notre CCAS au niveau de la Communauté de Communes. Pour éviter tout risque de transfert des biens qui ont été légués à notre commune, le conseil municipal a fait le choix de dissoudre le CCAS et de transférer ses attributions et ses biens au sein de notre commune.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) transfère aux communes l'instruction des autorisations de l'urbanisme (Permis de construire, certificat d'urbanisme, etc...). La loi ALUR (la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) ne permet plus aux services de l'état d'instruire les actes relatifs à l'occupation du sol à la place des communes.

La commune n'ayant pas la compétence pour instruire ces dossiers, nous avons fait le choix de réaliser une convention avec le Syndicat Mixte du Pays Santerre Haute Somme pour la prise en charge de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. 2 personnes ont été recrutées au Pays SHS pour élaborer ces dossiers d'urbanisme. Le coût d'instruction de ces dossiers sera supporté par la commune et représente à titre d'exemple :

- 270€ pour une demande de permis de construire
- 108€ pour une demande de certificat d'urbanisme
- 324€ pour un permis d'aménager

### ENTRETIEN

L'Entreprise qui entretient les espaces verts de la Commune a été remise en concurrence. Le marché a été attribué à l'Entreprise « SARL les jardins d'Olivier » pour un montant de 3048 €.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui entretiennent et fleurissent leur maison ou leur devanture ce qui permet d'avoir un village toujours aussi agréable à traverser.

D'ailleurs, suite à l'inscription au Label 2017 des Villes et Villages Fleuris du Pays SHS, la commune s'est vue décerner le 1<sup>er</sup> prix de l'environnement Naturel. Le Jury a particulièrement apprécié l'entretien de nos espaces naturels.

### HAUT DEBIT

La commune de Falvy était une des dernières communes à ne pas bénéficier du Haut débit mais avec la mise en service d'une armoire Haut Débit équipée en Fibre, tous les habitants de Falvy peuvent maintenant avoir un débit entre 40 Mbts et 100 Mbts en VDSL.

Nous pouvons dire que nous avons du Très Haut Débit à Falvy permettant une offre Triple Play (Internet, téléphone et TV) équivalent au FTTH (Fiber To The Home : Fibre à la Maison).

### DIVERS

Quelques aménagements ont été réalisés à la salle des fêtes principalement dans la cuisine, avec la mise en place d'un plan de travail et la création d'un placard avec volet roulant, pour permettre d'y ranger la vaisselle.

### ANNEE 2018

#### SISCO

La Commune de Falvy faisait partie du Syndicat Scolaire de St Christ Briost, regroupant les Communes de St Christ, Ennemain, Falvy, Pargny, Epenancourt et Cizancourt. Suite à des problèmes de secrétariat sur St Christ, il a été décidé à l'unanimité des membres du Syndicat, de transférer le siège du SISCO à la Mairie de Falvy et de le renommer : SISCO des Etangs de la Haute Somme. Le nouveau SISCO est créé depuis le 01 janvier 2018.

La secrétaire de Mairie, Sandy, a bien voulu reprendre le secrétariat du SISCO, je l'en remercie.

Beaucoup de travail en perspective, avec la vente ..../...

des tickets de cantine, la facturation de la garderie, etc....

## PROJETS

### 2 gros projets pour notre SISCO en 2018 :

- L'étude par le cabinet EUROTRANS pour l'intégration des élèves d'Athies au sein de notre SISCO, modernisation des classes et de la cantine.
- Le renouvellement de l'informatique, des TBI (Tableau Blanc Interactif), achat de tablettes pour un montant de 22.638 € TTC. Les subventions devraient nous permettre un financement à hauteur de 80%, ce qui représente le maximum légal (20% à la charge du SISCO).

Un autre chantier important va passer en phase réalisation courant 2018, je peux parler de la restauration de la toiture de l'église.

Un diagnostic complet de l'église a été réalisé par M. Pascal BRASSART, architecte retenu suite à consultation. Il en ressort une estimation de coût de travaux qui se décompose en 3 campagnes, en fonction de l'urgence :

- Première campagne : Travaux sur Mur Ouest de l'ancien bas-côté Sud, Portail de l'ancien bas-côté Nord et couverture de la Chapelle du Midi pour un montant

prévisionnel de 83389 € HT

- Deuxième campagne : Couverture du chevet et de la chapelle Nord pour un prévisionnel de 82701 € HT.
- Troisième campagne : Restauration de la couverture de la Nef estimée à 103271 € HT

Vous imaginez bien que la commune ne peut se permettre de réaliser de tels investissements, le financement va se décomposer de la façon suivante :

- Financement de la DRAC à hauteur de 50%
- Financement du fonds de concours de la Com de Com à hauteur de 20%
- Aide possible du Conseil Départemental de 10000€ avec une obligation de reste à charge à hauteur de 30% pour la commune.
- Nous sommes sur de l'investissement, la commune récupérera la TVA

Et pour que votre information soit complète, nous avons déjà reçu une indemnité de 10828€ de notre assureur AMP, suite aux dégâts occasionnés par les grêles lors des orages de juin 2015.

Nous sommes propriétaire d'un monument classé aux Bâtiments

de France, je pense qu'il est de notre devoir de le maintenir en état.

## Ephéméride

Population de Falvy au 01 janvier 2018 (Source INSEE) : 161 habitants

### Décès

Jean Claude PAUCHET nous a quittés le 10 juin 2017 des suites d'une longue maladie. Nous garderons le souvenir d'un homme passionné par son métier de couvreur, entier, franc, direct et toujours prêt à rendre service y compris pour la commune. Un simple exemple, il a réalisé gratuitement la toiture en ardoise de l'abri bus de la commune mais ne souhaitait pas le faire savoir.

Mme Marcelle LEVEUGLE nous a quittés le 29 juillet 2017. Personne discrète, Mme LEVEUGLE a participé activement à l'association « Culture et Loisirs » de Falvy. Secrétaire adjointe de 1986 à 1988, elle a ensuite pris le poste de trésorière jusqu'en 1998 puis est devenue membre du conseil d'Administration jusqu'en 2003. Avec Roland PRONIER et Mme BOIN, Mme LEVEUGLE a fait partie des pionniers pour la création de l'association. Elle participait aussi à l'élaboration du "Canard"

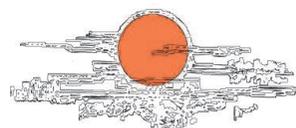
### Mariage

Le 24 juin, j'ai eu l'honneur de célébrer le mariage de **Romain CNOCKAERT** et **Alexandra DUCHEMIN**.

### Nouveaux habitants de Falvy

- **M. et Mme DUMONT** au 5, Rue du Trou Picard
- **M. et Mme NAQUET** au 6, Rue de Villecourt
- **M. CLAYS, Mme BOT** et leurs enfants au 6, Rue de l'église
- **M. LAPORTE** au 2, Rue de Villecourt
- **M. CUER, Mme. MASSIMON** et leurs enfants au 2, Grande Rue.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue dans notre village.



## La vie de la commune

### Repas des aînés



Dimanche 5 février 2017, à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, nos aînés, se sont retrouvés pour un moment festif. Des retrouvailles qui donnent à

chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.

Lors de son allocution, le Maire Frédéric Lecomte a énuméré les différents travaux effectués durant l'année 2016 et les prochains projets que le conseil municipal voudrait commencer en 2017 (Réfection toiture nef de l'église, Internet Haut Débit). Le Président Didier Boubert a énoncé également les actions accomplies par l'Association Culture et Loisirs.

Notre repas annuel fait partie de ces moments privilégiés si riches, si importants. Il permet de conserver et de resserrer les liens entre nous. Falvy, une commune dynamique où il fait bon vivre dans une ambiance agréable et sereine bien loin de tous les tumultes.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas réalisé par Nadine du 'Bar des étangs' d'Epénancourt.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !

### Concours de belote

Salle comble pour le concours de belote organisé le **samedi 25 février 2017** à la salle polyvalente par l'Association Culture et Loisirs de Falvy. 22 équipes ont répondu à l'invitation. Les jeux se sont déroulés dans de bonnes conditions et dans la convivialité. Certaines parties

de cartes étaient ponctuées par la dégustation de crêpes, de sandwiches et croque-monsieur. Un franc succès donc pour cette soirée dédiée à ce jeu de cartes populaire durant laquelle de nombreux lots ont été remportés !



Toutes et tous attendent le prochain rendez-vous et remercient le Président **Didier Boubert** pour la parfaite organisation.

### Réunion de pêche

La Section Pêche a tenu sa réunion le samedi 10/06/2017 en présence d'une quinzaine de pêcheurs. Le nouveau responsable **Philippe Sueur**, après un petit mot d'accueil, a fait la lecture du bilan annuel et de la situation financière. Les comptes sont sains et les recettes couvrent largement les dépenses de la Section.

Une série de questions libres a été posée auxquelles le Président a répondu avec des informations détaillées.



**Le président Michel Deleu a passé la main à Philippe Sueur...**

Après de nombreuses années de bons et loyaux services passés à la présidence de la Section Pêche, Michel Deleu a passé le flambeau à **Philippe Sueur** entouré de **Laurent Ladent** et **Ulrich Mellier**. Ces derniers vont continuer à œuvrer pour la bonne marche de la Section.



A cet effet, **Didier Boubert**, Président de l'Association Culture et Loisirs de Falvy a remercié **Philippe Sueur** d'avoir repris la Présidence de la Section Pêche. Sa nomination est un gage de continuité.

### Couscous

L'Association Culture et Loisirs de Falvy a organisé le samedi 24 juin 2017 son traditionnel 'Repas Couscous'. 115 personnes ont répondu favorablement à cette soirée afin de se retrouver autour de ce plat du soleil. Les convives venaient de la commune, mais aussi des villages environnants.

Après l'apéritif, qui permet les retrouvailles, le repas préparé par le traiteur MATHON de Péronne s'est déroulé dans la bonne humeur et l'entrain. La soirée s'est prolongée tard, pour le bonheur des petits et des grands.

L'Association, toujours aussi dynamique, n'a pas son

pareil pour rendre ces soirées sympathiques et conviviales.

### Concours de Pêche

**Un concours de pêche toujours aussi apprécié...**

Malgré les conditions climatiques épouvantables, fortes pluies et orages en début de matinée, **26** pêcheurs très motivés avaient répondu présents. Dès 8 heures, les pêcheurs courageux avaient planté leurs cannes à pêche pour 3H30 minutes de compétition. Pour ce concours, les petits poissons constituaient la plus grande partie des prises. Après comptabilisation et pesée, tous les poissons ont été remis à l'eau.



Le nouveau président **Philippe Sueur** et son épouse **Cathy** ont tout fait pour que cette matinée soit une réussite, sans oublier le casse-croûte et l'apéritif. Emu, Philippe Sueur s'est félicité de la forte participation au concours et a remercié tous ceux qui l'ont aidé à faire de cette matinée un moment de rencontre conviviale entre pêcheurs et offert le verre de l'amitié.

Tous les participants ont d'ailleurs reçu un lot. Félicitations aux pêcheurs et à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Podium Concours de pêche 'Falvy 2017'



Florent Roussel 459 points	Laurent Ladent 485 points	Paddy 440 points
----------------------------------	---------------------------------	---------------------

### Sortie 'Le Souffle de la Terre' à Ailly-sur-Noye

L'Association Culture et Loisirs de Falvy a organisé le samedi 09 septembre 2017 une sortie à Ailly-sur-Noye pour découvrir le spectacle son et lumière 'Le Souffle de la Terre'. A notre arrivée vers 18h45, nous avons été amusés par des conteurs qui nous ont fait découvrir avec humour, des contes et histoires de la Picardie. Vers 19h30, nous nous sommes restaurés tous ensemble dans un chapiteau et avons ensuite gagné les gradins pour découvrir une grande fresque historique scénographiée sur les bords d'un plan d'eau. Un spectacle grandiose et magique (costumes, décors, effets spéciaux, feux d'artifice, symphonie d'eau et de lumière) présenté avec enthousiasme par 850 bénévoles. Nous avons voyagé dans l'imaginaire et le légendaire. Nous sommes repartis à Falvy avec des merveilles plein les yeux et d'émotion...



### Journées du Patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017, Une cinquantaine de visiteurs sont venus découvrir Sainte-Benoite, une église pleine de charme. Cet édifice religieux a traversé les siècles, malgré les vicissitudes des guerres. Les visiteurs ont pu admirer les sculptures en façade qui résistent encore aux affres du temps et s'amuser à découvrir des graffitis sur certaines pierres. Les visites organisées par Jean-Louis et Pascal ont permis à chacun de mieux comprendre l'histoire de Falvy au passé millénaire.



### Arbre de Noël

**Falvy : le Père Noël est venu rendre visite aux enfants du village...**

La municipalité a organisé le vendredi 22 décembre 2017 à la salle polyvalente l'arbre de Noël des enfants de la commune. Le Père Noël a fait son apparition et a distribué des cadeaux et des bons d'achat pour le plus grand bonheur des enfants.../...

Après le passage du Père Noël, un goûter a été offert aux petits et grands, gâteaux, boissons, friandises ont régalé tout le monde.

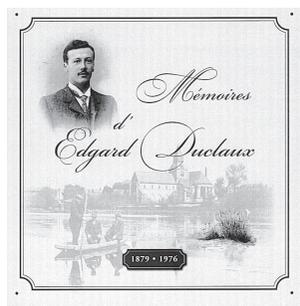
Depuis de nombreuses années, la commune de Falvy organise ce moment de partage et de convivialité très apprécié de tous.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Pascal Roussel

Source site internet :  
[www.vivre-a-falvy.fr](http://www.vivre-a-falvy.fr)



### Ressources des étangs suite

Jusqu'en 1914, en dehors des ressources principales, la pêche surtout et un peu la chasse, on pourrait tirer parti dans une certaine mesure, des herbes des marais ou des étangs. A l'état vert, au printemps, elles étaient données comme nourriture au bétail, surtout chez les ménagers dont

on a parlé. A l'automne, les roseaux mêlés d'herbes, aprelles ou autres, pouvaient être utilisées pour la litière des étables à la place de paille, ou servaient à couvrir les silos de betteraves contre la gelée: les sucreries en utilisaient beaucoup à cette époque, la fabrication durant assez longtemps. On utilisait aussi les âprelles pour faire des liens et choisies, triées, pour rempailler les chaises. Le jonc d'eau serait à faire des paillasons, ou était employé par des tonneliers ou, petits, par des jardiniers pour attacher les plantes aux tuteurs et appuis. Enfin les typas ou massettes, écalars, étaient fournis en assez grande quantité pour être utilisés à peu près secs à lier les laitues, par exemple, aux sardines de Canisy et Ham . Tout cela n'était pas évidemment d'un grand rapport car il y avait assez de main-d'œuvre.

En dernier lieu, venaient les bois des taillis, des digues ou des bordures d'étang; autrefois vendus sur pied, ils furent façonnés plus tard, à condition d'être assez gros pour chauffer les fours des boulangers comme bois de corde. Il y a longtemps qu'ils ont été remplacés! Herbes, jongs, roseaux, écalars, aprelles, et bois de corde, provenaient bien sûr des marais, digues et plantations de l'étang du haut. Il me revient ce souvenir de ma jeunesse: toutes les digues et plantations, transformées plus tard en nouvel état, comme je l'ai écrit plus haut, étaient l'objet de ventes annuelles à la criée par l'huissier de Nesle (alors M°Delacour).

Les gens du pays et des villages voisins venaient enchérir pour se procurer du bois de chauffage alors utilisé partout. L'abattage de ce bois les occupait une partie de la mauvaise saison et ils en profitaient en même temps pour prendre dans les fossés quelques poissons, bien entendu, ou quelques poules d'eau, tout cela considéré comme un supplément naturel à l'enchère. Mais ces ventes, assez productives pendant quelques années, ne furent plus possibles par la suite, faute d'amateurs de bois de chauffage. Elles étaient entrées en ligne de compte pendant une période dans le revenu de l'exploitation et leur disposition fut un peu à l'origine des travaux de transformation de ces digues et plantations en surface d'étang.



## La pêche

En dehors des anguilles dont je parlerai ensuite spécialement, le temps de pêcher était surtout la période de carême qui avait alors une grande importance. C'était le "sac" ou "senne" qui était utilisé pour les parties profondes les "fosses". Il se compose de deux nappes rectangulaires de 30 mètres environ de longueur sur 2 à 3 de haut; les mailles sont de 27 mm, garnies de balles de plomb à la partie inférieure et de lièges ou

"flottes" à la supérieure, ces nappes aboutissant en leur milieu à une poche ou "tonne" de 2 m de profondeur sur 0,80 m de diamètre à son ouverture. On hale sur le filet sans approcher les ralingues à l'aide de cordages qui agissent en patte d'oie. La transaction de fait avec lenteur et régulièrement, de façon que les extrémités se rejoignent en même temps en un point central. Pour tirer "au sac" il faut deux hommes (ou 4 ) ayant chacune leur bateau bien entendu. Le poisson est acculé vers la "tonne" où il pénètre, la tonne étant ensuite vidée dans les barques.



Sauf l'anguille, bien sûr, toutes les espèces existant dans la "fosse" ou "creux" pêchées peuvent être prises dans "un coup de sac réussi; les "blancs" les brochets et carpes, les perches, tanches et c'est parfois par centaines de kilos que les roches, beaucoup plus abondantes, y figurent . Dans les clairs, comme on dit, ou certains endroits repérés où le sac n'a rien à faire, ce sont les tramails qui sont employés.

(à suivre )

